

2017-1764  
2018-04-19

# **X-CIDE™ 302**

## **BACTÉRICIDE LIQUIDE INDUSTRIEL**

**Solution**

**POUR L'USAGE DANS DES PROCESSUS INDUSTRIELS SEULEMENT  
PAS POUR L'USAGE DOMESTIQUE**

**ÉTIQUETTE LUE AVANT UTILISATION**

**DANGER**



**CORROSIF**



**POISON**

**PRINCIPE ACTIF:**

acétate de N-alkylpropane-1,3-diamine: 21.20%

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 18028  
Loi de produits de lutte contre les parasites

**Contenu Net: 18 – 2650 litres**

**Distribué par:**

**Baker Hughes Canada Company**  
GULF CANADA SQUARE, 1000-401 9<sup>th</sup> Ave. SW  
CALGARY, AB T2P 3C5  
Numéro de téléphone pour information: (403) 537-3850

**CONTACT DE SECOURS (24 HEURES PAR JOUR) 800-231-3606**

## PRECAUTIONS

### GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

DANGER: Corrosif. Cause des dommages aux yeux. EVITER tout contact avec les yeux. Cause des irritations de la peau. Eviter le contact avec la peau et les vêtements. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial), des chaussettes et des chausseurs pendant la manipulation du produit. Nocif ou fatal lorsqu'il est ingéré. Évitez la contamination de la nourriture. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

### DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Toxique pour les oiseaux, les poissons et les organismes aquatiques. NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts, un lac, un cours d'eau, un étang, un estuaire, un océan ou tout autre étendue d'eau. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets. Ne pas utiliser dans les gisements de pétrole marins ou estuariens.

### PREMIERS SOINS

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec d'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour le conseil de traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour le conseil de traitement.

**EN CAS D'INHALATION:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour davantage de conseil de traitement.

**EN CAS D'INGESTION:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou un médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconscient.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

### RESEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Un lavage gastrique pourrait engendrer des lésions aux muqueuses et est donc déconseillé. Des mesures pour traiter un choc circulatoire, une dépression respiratoire ou des convulsions pourraient être nécessaires. Traiter selon les symptômes.

### ENTREPOSAGE

Garder le contenant dans un endroit frais, loin de toute source de chaleur ou de flammes nues.

### ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé par la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenants réutilisables : NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au reconditionner de tambour ou détruire en perforant ou l'écrasement.

### MODE D'EMPLOI

X-CIDE 302 est recommandé pour l'usage dans le type non-potable circuits de refroidissement industriels où les problèmes bactériens de boue et de corrosion existent. Les exemples des applications industrielles sont les systèmes de recyclage industriels de refroidissement par l'eau, le gisement de pétrole et les systèmes d'injection pétrochimiques de l'eau : gisement de pétrole établissant des systèmes, des réservoirs et des systèmes de disposition où l'effluent ne s'écoule pas dans des jets, des lacs, des étangs ou des circuits de refroidissement

municipaux. X-CIDE 302 est conçu pour commander les types aérobies et anaérobies de bactéries et algues et mycètes. Des types aérobies, on lui recommande en particulier pour la commande de soi-disant « bactéries de fer. » X-CIDE 302 est très efficace en commandant le « sulfate anaérobie réduisant » les bactéries qui sont responsables de produire de grandes quantités de sulfure d'hydrogène.

Appliquez le produit utilisant un système de livraison fermé tel qu'une pompe sèche d'accouplement et/ou de dosage. Le représentant de Petrolite de Baker émettra une recommandation spécifique pour votre système. Ce qui suit sont des programmes typiques de traitement.

### **GISEMENT DE PÉTROLE ET SYSTÈMES PÉTROCHIMIQUES**

X-CIDE 302 peut être employé dans le traitement de lingot ou dans l'application continue. Les dosages peuvent varier de 1000 mg/l de X-CIDE 302 dans l'application de lingot à 50-100 mg/l de X-CIDE 302 dans le traitement continu (mg/l égaux de litres .05L/1000 approximativement 50). Un traitement typique de lingot est d'ajouter 240 mg/l de X-CIDE 302 (240 pages par minute) à intervalles car nécessaire pour empêcher la croissance de la boue bactérienne. Les systèmes mal encrassés peuvent être lingot traité pour établir la commande, suivie de traitement continu de 50-120 mg/l pour maintenir la commande.

### **SYSTÈMES DE RECYCLAGE INDUSTRIELS DE REFROIDISSEMENT PAR L'EAU**

Les dosages pour recycler des tours de refroidissement par l'eau ou des condenseurs évaporatifs dépendront de l'état du système avant le traitement. Des systèmes qui sont fortement encrassés devraient être nettoyés d'abord. Appliquez-vous X-CIDE 302 au système nettoyé quand la recroissance est d'abord notée selon le programme suivant :

Dose initiale: Appliquez 250 mg/l à X-CIDE 302 (litres .25L/1000 de l'eau) dans le système. Répétez la dose une fois, deux fois ou trois fois par semaine jusqu'à ce que la commande de la croissance soit établie.

Dose suivante: Quand la commande est évidente de façon continue, ajoutez X-CIDE 302 suffisant pour maintenir 50 à 100 mg/l dans le coup arrosent vers le bas (.05 à .1 L par L) 1000.

Appliquez X-CIDE 302 à un point dans le système où il sera uniformément mélangé.

**NOTIFICATION À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé seulement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Rev (03/17)

Lire Matériau du produit de données de sécurité Fiche avant de l'utiliser. GARANTIE DU PRODUIT, RESPONSABILITÉ ET LIMITATION DE RESPONSABILITE se trouvent sur le produit la fiche signalétique. Sauf incompatibilité avec la loi applicable, l'utilisation de produit signifie accord avec ces dispositions.